

La taille des vignes (suite)

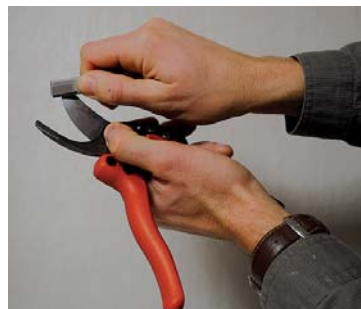
2) Le matériel :

L'entretien du sécateur :

Un sécateur bien affilé, permet de prévenir les douleurs dû aux gestes répétitifs.

Attention :

Avant toute intervention sur les sécateurs assistés, couper l'alimentation !!!



Des formations pour éviter les TMS peuvent être organisées par les caisses d'assurance accidents agricole en collaboration avec la MSA d'Alsace. N'hésitez pas à demander les prochaines dates des formations !

Le port des lunettes de sécurité :

Les blessures aux yeux sont fréquentes dans l'activité de taille :

- contact avec les sarments - projection de particules

En cas de projections de poussières ou particules

- Cligner plusieurs fois pour évacuer le corps étranger
- Un rinçage au sérum physiologique peut être utile



Si ces mesures s'avèrent inefficaces, il faut consulter un médecin. En cas de contact avec un sarment ou autre type de plaie, panser légèrement l'œil et consulter un médecin. Tout autre geste (compression, lavage, frottement...) pourrait être **dangereux**.



Les gants de protection :

Une aide financière incitative de 40% de la Caisse d'Assurance Accidents Agricole concerne les gants de protection pour sécateurs assistés montant maximum de l'aide : 30 €

Ces gants sont renforcés de tubes aluminium autour des doigts.
Ce type de gant protège quasiment à 100 % contre les risques de coupures et d'écrasement (résistant à une pression de 20 bars).

CAAA

Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles

Alsace-Moselle

Caisse d'Assurance Accidents Agricole

Bas-Rhin Maison de l'Agriculture, 2 rue de Rome à Schiltigheim

B.P. 20021, 67013 Strasbourg Cedex

Tél. 03 88 19 55 19 - Fax 03 88 19 55 18 - Email : caaa67@caaa67.fr

Haut-Rhin 132 avenue Robert Schumann

CS 11167, 68053 Mulhouse Cedex

Tél. 03 89 45 68 22 - Fax 03 89 46 41 34 - Email : caaa68@caaa68.fr